



Déclaration préalable de la FSU 80 au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 9 mai 2011

Monsieur le Préfet,

Nous sommes réunis ce jour pour examiner la préparation de la rentrée scolaire 2011 dans le premier degré pour notre département.

Le gouvernement actuel, fidèle à sa désastreuse politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, a décidé de supprimer 8967 postes chez les enseignants du premier degré. Dans la Somme, ce sont 51 postes qui seront rayés de la carte. Avec les trop rares ouvertures pour quelques écoles, rendues nécessaires à la vue d'effectifs ahurissants, les fusions d'écoles ou les directions uniques et les transferts de postes, ce sont plus de 85 postes qui ferment, forçant plus de 150 collègues à participer au mouvement pour la rentrée prochaine :

- 60 classes ferment dans les écoles ou les établissements du département, entraînant mécaniquement une hausse du nombre d'élèves dans les classes restantes (jusqu'à 30 en maternelle, malheureusement sans compter les élèves de 2 ans !). Ces fermetures, annoncées tardivement suite aux directives de MM. Copé et Chatel, désorganisent les équipes pédagogiques et fragilisent souvent les plus petites écoles qui voient fuir les familles ne souhaitant pas que leurs enfants soient dans des classes à 4 ou 5 niveaux.
- 18 postes de RASED ou de maîtres surnuméraires sont supprimés, rendant ainsi encore plus hypothétique l'aide aux élèves les plus en difficulté dans toutes les écoles du département. Les difficultés ne semblent pourtant pas avoir diminuées dans les mêmes proportions que les postes de RASED... Certaines circonscriptions devront fonctionner avec un seul maître G, ce qui est aberrant au vu de la géographie de notre département.
- 5 postes de remplaçant sont également fermés... Les difficultés croissantes rencontrées dans le département quant au remplacement des absences courtes prévues ou imprévues de nos collègues ne s'atténueront donc pas l'année prochaine, bien au contraire, dégradant encore les conditions de travail de tous les élèves et de leurs enseignants.

- Enfin, M. l'Inspecteur d'Académie a décidé de revenir sur les journées de décharges supplémentaires accordées l'année dernière au titre du RAR aux écoles maternelles amiénoises. Cette nouvelle mesure de carte scolaire vient frapper une éducation prioritaire déjà mise à mal par la carte scolaire 2010. De nombreuses actions visant à renforcer le lien entre l'école et les familles ne pourront plus être mises en place malgré leur importance dans un milieu particulièrement défavorisé, creusant un peu plus cet écart constaté par les évaluations internationales.

De plus, la FSU constate avec surprise que la différence entre les fermetures (ou les suppressions) et les ouvertures (ou les créations) fait apparaître un solde négatif de 66,5 postes. Ce qui, si l'on en ôte les 51 postes supprimés par le gouvernement, nous laisse une marge de 15,5 postes. Nous serons extrêmement vigilants au fait que ces 15,5 postes soient intégralement utilisés au plus vite pour le bénéfice des élèves de notre département. Nous refuserons en effet tout excès de zèle qui pourrait conduire à dégrader le service public d'éducation plus que ne le fait le gouvernement actuel.

Monsieur le Préfet, mesdames et messieurs les membres du CDEN, la FSU tient également à porter à votre connaissance la non-prise en compte d'informations récentes concernant les effectifs des écoles susceptibles d'être victimes d'une fermeture de classe ou de bénéficier d'ouvertures de classe. En effet, les nombres d'élèves que vous avez sous les yeux datent du mois de décembre 2010 et n'ont pas été réactualisés depuis. Or, lors des groupes de travail ou du CTPD ayant précédé cette instance, nous avons porté à la connaissance de M. l'Inspecteur d'Académie des informations en provenance de nos collègues ou des élus de certaines communes concernées. Pour autant, les effectifs présentés lors de ce CDEN sont les mêmes que ceux qui avaient été portés à notre connaissance dès le 29 mars dernier, faisant ainsi fi des informations plus récentes et fiables collectées par les organisations syndicales.

Enfin, la FSU Somme demande qu'un collectif budgétaire soit ouvert afin que toutes les suppressions de postes soient purement et simplement annulées et que l'État procède au plus vite aux nombreux recrutements nécessaires pour assurer, en France, un service public de l'Éducation gratuite et laïque digne de notre pays, à la hauteur des enjeux qui nous attendent.